



PLOEMEUR le 29 MARS 2017

REUNION DE QUARTIER DU FORT BLOQUE DU 27 MARS 2017

Les réunions de quartiers sont à l'initiative de la MUNICIPALITE et non à la demande des associations.

RAPPEL DE QUELQUES CHIFFRES PAR RONAN LOAS MAIRE DE PLOEMEUR

- La commune entretient 180 km de voirie
- 111 bâtiments communaux
- 40 ha d'espaces verts
- 4600 arbres nécessitant des interventions diverses

Les Services Techniques ont reçu 2137 demandes d'interventions en 2016 (1800 en 2014), les subventions de l'ETAT sont en diminution.

450 000 à 500 000 € de travaux d'entretien ont été budgétisés.

730 000€ pour l'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau potable (remplacement des canalisations en fonte grise)

972 000€ pour les réseaux d'assainissement

Ces sommes sont à la charge du Comité d'Agglomération.

SUJETS DIVERS

- **Élimination des frelons asiatiques et chenilles processionnaires** sur propriétés privées : ces travaux ne sont pas pris en charge par la commune, mais celle-ci peut fournir des listes d'entreprises spécialisées et rembourser jusqu'à 50% de la facture.
- **D'autre part il est entrepris l'élimination des plantes « invasives »** (Herbes de la PAMPA , Griffes de Belle Mère etc) par brûlage ou arrachage. A Chacun de participer.
- **Pose de la fibre optique** : en 2019 tout PLOEMEUR sera câblé en fibre optique.

Lundi 3 Avril 2017 à 18h30 à la salle OCEANIS de PLOEMEUR la Société ORANGE fera une conférence sur le sujet.

- **Facturation du tri des déchets** : LORIENT AGGLO refacture maintenant le tri des déchets d' où la nécessité de mettre des actions en place pour minimiser les surcoûts .
- **Signalétique dans la commune** : en cours de standardisation, tous les panneaux seront en Français et en Breton. 100 000€ par an y seront consacrés, les dépenses s'étaleront sur plusieurs années.
- Des totems seront posés à l'entrée des quartiers avec toutes les informations nécessaires.
- **Archives municipale** : Elles se mettent en place à la Maison des Ploemeurois dans le quartier de KERLOUDAN
- **VOIE VELOS/ PIETONS** : la liaison Ploemeur- Centre /Fort Bloqué est en cours d'achèvement

La présence de réseaux enterrés entre Beg Minio et Kergoel a obligé la réalisation de murets en béton au lieu de barrières en bois avec poteaux enfoncés.

- Un parking vélo est à prévoir place des GOEMONIERS

A titre indicatif on peut dire que la promenade côtière se nomme « CHAMPS ELYSEES DE PLOEMEUR » : 500 piétons par jour et 200 vélos. 240 000 passages par an

- La Place à côté du magasin PROXI : 5 propriétaires ont été identifiés et un courrier leur a été envoyé : pas de réponse à ce jour. La Mairie envisage de passer à la « préemption » Le passage dans le domaine communal pourrait se faire dans l'année.
- La taille d'entretien des Tamaris et le remplacement des canivelles suit son cours
- Tous les pieds de bancs vont être retravaillés et améliorés.
- Dès l'automne prochain l'entrée sur Le FORT BLOQUE en venant de GUIDEL va être entièrement repensée pour donner un visuel cohérent (principalement les abords du blockhaus)
- A plus long terme comment faire évoluer le trait de côte ?
- Balises de décoration pour les fêtes de fin d'année : en cours de réalisation. PLOEMEUR aura ses propres balises.
- Marché : des contacts sont en cours pour le marché du vendredi matin, mais d'ores et déjà le camion des fruits et légumes sera là chaque lundi matin Place des GOEMONIERS.
- Occupation de la place disponible à l'École RENE- GUY CADOU : une micro crèche va voir le jour très prochainement.
- Mise en place d'un DAB (distributeur automatique de billets) : l'AEP rappelle qu'elle a contacté toutes les banques de PLOEMEUR et qu'aucune n'a donné de réponse favorable.
- Une étude à long terme (vision à 2030) pour la refonte complète de la « façade mer » est en cours d'étude (comment faire évoluer le trait de côte) . Des documents ont été

présentés et seront sur le site de la ville dès que toutes les réunions de quartiers seront terminées.

- Pour information il y a 250 nouveaux inscrits au bureau de vote du FORT BLOQUE.
- Pour les prochaines élections l'emplacement du bureau de vote reste inchangé

A PARTIR D'AUJOURD'HUI la Maison de Quartier (ancienne cantine de l'école) est opérationnelle et gérée par L'OMVAP (Mr Philippe LEGLEUT)

PG